

Envoyé en préfecture le 15/11/2024

Reçu en préfecture le 15/11/2024

Publié le



ID: 045-244500211-20241108-D\_2024\_148-DE

711 – Débat d'orientations budgétaires

# Département du Loiret - Arrondissement de Montargis

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

#### Date de convocation

L'an deux mille vingt-quatre, le huit novembre à dix-huit heure,

31 octobre 2024

le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Francis Cammal, Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

#### Nombre de Conseillers

**EN EXERCICE: 41** PRESENTS: 32 VOTANTS: 37

#### Etaient présents :

M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, Mme Casteran-David, M. Nicolas (Coullons), M. Bichon, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, M. Damon, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Greuin, M. Hidas, Mme Lemaître-Clément, Mme Roger, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-Sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

#### Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Riby

à Mme Roger

Mme Chambon

à M. Rougeron à Mme Chevallier

Mme Agogué

M. Prieur Mme Rabourdin à M. Chaborel à M. Boucher

### Etait absent excusé:

M. Pressoir

### Etaient absents:

Mme Perron

Mme Flandry

M. Morel

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

## Délibération n° 2024/148

## Objet: Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1, modifié par l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire,

Préalablement au budget primitif, le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B.) permet de discuter des orientations budgétaires de la Communauté des Communes Giennoises et d'informer sur sa situation financière.

Publié le



La loi de programmation des finances publiques du 22 janvier 2018 a rappelé l'obligation prévue dans la loi NOTRe de présenter un rapport sur les orientations budgétaires, le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 précisant le contenu de ce rapport :

- Orientations budgétaires envisagées par la collectivité sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes,
- Informations relatives à la structure et la gestion de la dette,
- Informations relatives aux effectifs et aux dépenses de personnel au titre de l'exercice en cours ou le cas échéant du dernier exercice connu (structure des effectifs, dépenses de personnels, ...).

La Commission des Finances du 23 octobre 2024 a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires,

Le Bureau du 28 octobre 2024 a pris acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés, (2 abstentions de Madame de Crémiers et de Monsieur Colpin sur l'approbation du rapport d'orientations budgétaires)

- PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2025 (D.O.B),
- APPROUVE le Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 (R.O.B) ci-annexé à la présente délibération,

Pour extrait conforme, à Gien le 14 novembre 2024

Le Président, Francis Cammal

La secrétaire de séance Camille Chevallier

Caminic Chevamer

Certifiée exécutoire,

Les formalités de publicité

ayant été effectuées le 12 novembre 2024